



Rapport d'activités Centre social Sud Gironde Année 2019

Le 28 octobre 2019 ...

Plus qu'une date banale et ordinaire posée sur un calendrier, ce jour là correspond à un événement important pour notre association et le centre social ADVA 33 Sud Gironde.

Ce lundi 28 octobre, les locaux que nous avons achetés et réaménagés entièrement sont ouverts pour la première fois au public, aux usagers qui fréquentent la structure et qui étaient jusque là habitués à nous rendre visite dans des bureaux.



Leurs premières réactions sont unanimes : « qu'est-ce que vous êtes bien ici, ils sont beaux les bureaux !, on peut se garer facilement, tu as vu il y a des douches ! Je veux bien un café en attendant mon rendez-vous. »

Bien plus que de simples murs et un toit, la maison qui nous abrite aujourd'hui au 3 rue de l'église à Toulence est le fruit d'un long travail de réflexions et recherches partagées. Lors de notre précédent contrat de projet de centre social, les partenaires et les usagers de la structure avaient déjà pointé chacun à leur façon la difficulté de faire exister un projet de centre social dans des bureaux exigus et inadaptés face au nombre important de familles et de personnes accueil-

**Centre social ADVA 33 Sud Gironde
3 rue de l'église 33210 Toulence**

☎ 05 56 76 26 30 email centresocial.sudgironde@adav-33.fr

lies. Toute l'équipe avec le soutien des administrateurs de l'association et des acteurs institutionnels ont alors convenu de la nécessité de développer un projet qui s'appuierait sur un nouvel outil immobilier.

Quelques années plus tard et ceci grâce au soutien de la mairie de Toulenné et de son conseil municipal, l'acquisition des locaux est réalisée par l'intermédiaire d'un prêt immobilier. Nous commençons alors la recherche de financements complémentaires (que nous trouverons auprès de la CAF33, Département 33, la FAP, SACICAP, Vinci, la MSA, et des Communautés de communes du secteur) qui vont nous permettre d'aménager au mieux ces locaux en fonction des besoins que nous avons repérés. Le nombre de personnes et familles accueillies n'a cessé de croître ces dernières années avec l'ouverture du centre

social à d'autres publics. Les demandes sont par contre assez similaires et se rejoignent.



Le centre social est bien identifié comme un outil support d'accès aux droits réducteur de pauvreté et d'accompagnement à l'inclusion sociale et à la citoyenneté. D'autres besoins émergent notamment portés par les travailleurs saisonniers les plus fragiles, pouvoir prendre une douche, laver ses vêtements, recharger son portable, boire un café, prendre le temps de

faire ses démarches en étant accompagné, prendre des cours de français...

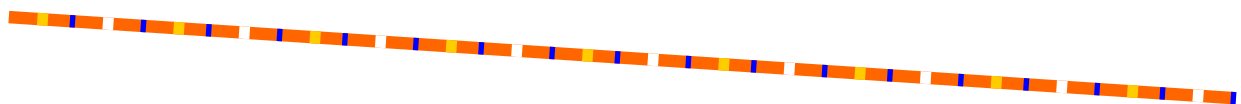
C'est à partir de ces besoins exprimés que nous avons redonné vie à cette ancienne tonnellerie familiale en prenant en compte les contraintes du bâti ancien sous la houlette de notre architecte Jean-Marie Billa. Il est encore tôt en ce début d'année 2020 pour faire un bilan de cet emménagement, nous n'avons pas encore suffisamment de recul.

Néanmoins, ce que nous pouvons déjà constater, c'est que toutes les nouvelles offres de service que nous avons pu imaginer sont investies par les familles que nous accueillons. Le centre social est déjà très fréquenté quelques mois après son ouverture y compris par des nouvelles personnes habitant le territoire.

En parallèle, nous accueillons déjà plusieurs actions collectives qui auront pour effet de développer l'ouverture du centre social sur son territoire et ses habitants tout en conservant nos principes fondateurs d'aller vers les populations les plus précaires du territoire. L'auto école sociale « Bouger c'est permis » organise ainsi ses cours collectifs de code dans nos locaux. L'organisme de formation Orfie y a conduit fin d'année une action de formation à destination de personnes maîtrisant mal le français. Avec la mairie de Toulence un projet d'accès aux droits par le numérique est à l'étude et devrait voir le jour en mars 2020.

Des perspectives nouvelles s'offrent à nous et au développement du projet du centre social dans le souci constant d'une construction partagée au service d'un territoire et de ses populations les plus vulnérables.

Fabrice Lantoine



Le Centre social ADAV 33 Sud Gironde en quelques mots

Notre centre social existe depuis plus de 35 ans. Créé initialement pour accueillir un public exclusif de gens du voyage français, **le centre social a étendu son territoire d'intervention au Sud Gironde et a ouvert ses portes à des publics plus hétérogènes** : travailleurs saisonniers européens, personnes en fragilité, sans domicile fixe, roumains de culture roms. Aujourd'hui, **nous accueillons environ 800 familles ou personnes isolées.**

450 personnes ou familles sont domiciliées dans nos locaux.

Aujourd'hui le centre social est repéré pour sa **connaissance et son accompagnement global des publics itinérants et personnes ou familles en précarité.** Il mène des actions variées à destination des familles avec le souci constant du **développement social du territoire et de l'inclusion sociale des personnes en situation d'exclusion ou de fragilité.**

Les évènements majeurs en 2019

- L'ouverture de nos locaux au 3 rue de l'église à Toulonne
- La validation du projet de relogement des familles de l'Aubarède St Pierre de Mons
- L'étude de faisabilité du réseau alimentaire social et solidaire en Sud Gironde avec le CALS
- La mise en place d'un projet pour mieux repérer le public illettré et les situations d'illectronisme en partenariat avec le collectif de lutte contre l'illectronisme

Une équipe au service du projet

Un conseil d'administration

L'Association et ses Administrateurs mènent des démarches visant à mobiliser les divers acteurs – décideurs de la vie sociale que sont les élus, les représentants de l'État, les collectivités et les responsables des administrations.

Une équipe de salariés

Les actions sont assurées par des **professionnels de l'action sociale et éducative**, avec la libre adhésion des familles.

- **1 Directeur du centre social à temps plein** : M Fabrice Lantoine
- **1 Educatrice médiation loisirs à mi-temps** : Léa Légglise apprentie éducatrice spécialisée
- **1 Assistante sociale / intervenante sociale à temps plein** : Mme Angelina Leao
- **1 Intervenant socio éducatif / coordination accueil à 0.80 ETP** : M Romain David
- **1 éducateur spécialisé Territoire de Portets Castres à 0.15 ETP** : M Christophe Carreno
- **1 Conseillère en économie sociale relogement familles Castres à 0.15 ETP** Manon Vivalda
- **1 Conseiller en insertion par l'économie à 0,10 ETP** : M Alain Llonin
- **1 Chargé de mission service civique accueil et accès au numérique à 0.6ETP** Me Sara Guicheteau remplacée par Laurine Duluc à compter d'octobre 2019

L'ADAV 33 Une association au service d'un projet

DES MISSIONS GLOBALES

- Favoriser l'autonomie et la **promotion sociale** des Voyageurs et personnes itinérantes,
- Favoriser la **mixité sociale et culturelle** sur le territoire,
- Prévenir les **situations de pauvreté** et participer à l'inclusion sociale des publics précaires,
- Favoriser l'accès aux droits, le **respect des devoirs** et l'accès à la **citoyenneté**,

DES GRANDS TYPES D' ACTIONS

Des actions visant à **réduire la précarité des personnes les plus démunies** et vulnérables et favoriser l'accès aux droits sociaux.

Des **actions de prévention, d'accompagnement social, éducatif et d'insertion** directement auprès des familles et personnes isolées.

Des **actions d'appui technique** auprès des services de droit commun amenés à rencontrer les Voyageurs et itinérants, afin de les aider à prendre en compte la spécificité des situations et à construire des réponses adaptées.

Des actions relevant du **développement social et de l'innovation sociale sur les territoires**.

Des actions d'**Information**, de **Formation**, de **Médiation**, de **Conseil Technique** ou d'**Expertise**, auprès des divers acteurs de la vie locale (Élus, services de l'État, services des Collectivités locales, Associations, etc...).

UN TERRITOIRE

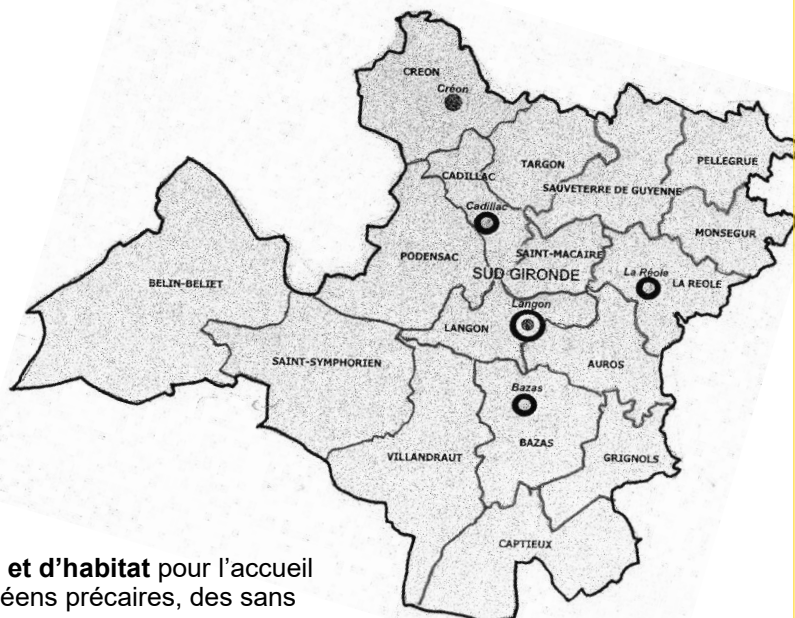
- 1/4 de la **Gironde** comprenant l'arrondissement de Langon, la CDC du Val de Leyre et une partie de la CDC de Montesquieu

-à **Dominante rurale et semi rurale**, avec de fortes zones d'implantation des familles sur les environs De Langon, La Réole, St Macaire, et Portets Castres / Gironde

Avec une répartition inégale des populations accueillies et des besoins

Un territoire en manque d'hébergements et d'habitat pour l'accueil des Gens du voyage, des travailleurs européens précaires, des sans domicile fixe.

-**Un territoire en recomposition politique** conséquence de la loi NOTRE, des projets sociaux de territoire à conforter et développer.

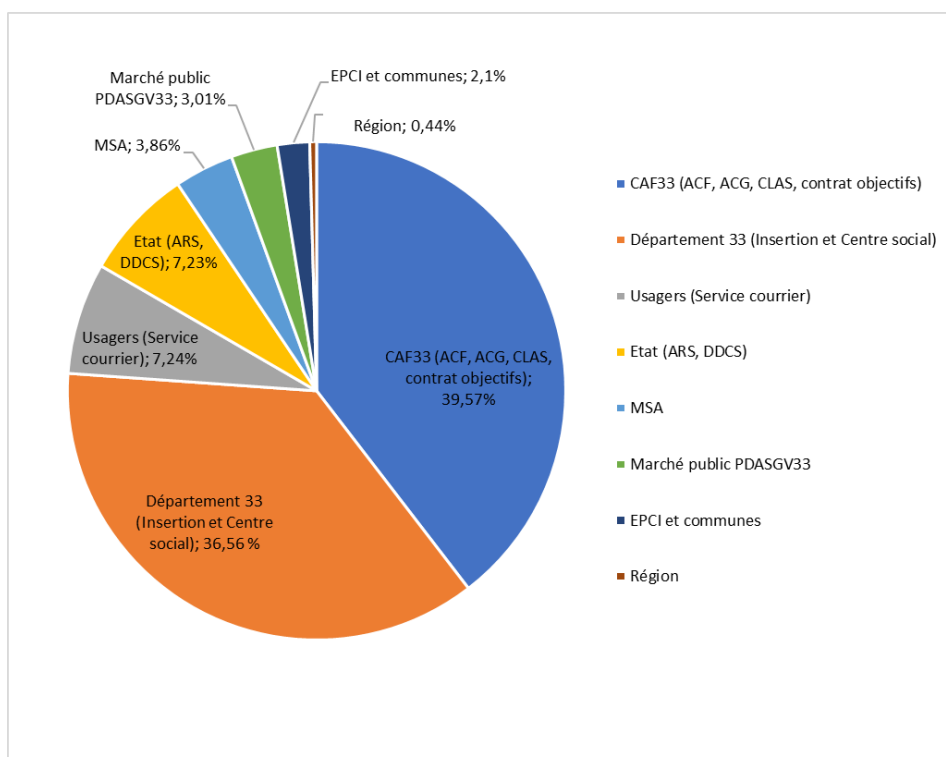


Un service structuré en thématiques d'intervention

- **L'habitat** dans toutes ses dimensions : du stationnement des caravanes à l'habitat "banalisé", l'habitat adapté, la résorption de l'habitat insalubre ou illégal
- **L'accès aux droits sociaux, l'élection de domicile et le RSA , l'accès au numérique** pour les gens du voyage et personnes itinérantes, travailleurs saisonniers européens ou sans domicile stable
- **L'accès et l'accompagnement à l'école** et la **formation** des jeunes
- **L'aide à la création d'entreprise et l'accès à l'emploi**
- La **santé**, les actions de prévention santé et citoyenneté
- **La culture, les loisirs et les vacances**
- **L'accompagnement spécifique des familles les plus démunies,**
- Des actions de **développement social local**
- **Des actions de conseil / formation** auprès des acteurs éducatifs et sociaux, auprès des élus

Les financements 2019

Les financements sont liés au fonctionnement global de la structure ou bien directement aux projets développés par l'équipe du Centre social. Les financements restent stables sur l'année 2019. La participation des usagers augmente sensiblement.



Les travailleurs saisonniers européens et le droit au séjour

MANO a 40 ans. Il est espagnol et est arrivé en France en 2016. Il a fui la précarité dans laquelle il se trouvait en Espagne pour trouver de meilleures conditions de vie en France, et plus précisément dans le Sud Gironde, où il existe une forte demande de main d'œuvre saisonnière. Ouvrier agricole sans diplôme, il vit dans un camping-car et travaille au prix fait dans un Château viticole. Il gère donc ses horaires, travaille beaucoup et gagne sa vie. Il a rencontré d'autres travailleurs européens, et sur leurs conseils s'est inscrit à Pôle Emploi et dépend de la MSA pour la sécurité sociale. Tout se passe alors comme il se l'était imaginé.



En 2018, Mano ressent des symptômes liés à deux hernies, causées par le travail à la vigne. Très vite, il travaille moins mais perçoit l'allocation chômage. Il vit en couple et sa compagne est locataire. Il conserve néanmoins son mode de vie en camping car et se domicilie au centre social ADAV 33 de Toulence.

ENRIQUE a 39 ans, il a lui aussi fui la précarité espagnole pour l'Eldorado français en 2017. Il est originaire de Galice, une région du Nord-Ouest de l'Espagne. Après un mois passé à



vivre et dormir dans son véhicule au milieu des bois avec Bibou, son chien, il obtient une élection de domicile au sein de notre association et peut ainsi commencer à accéder à ses droits.

Enrique est en mauvaise santé. Il a besoin de soins dentaires en urgence et obtient la CMU auprès de la MSA au bout de plusieurs mois, après avoir obtenu un numéro de sécurité sociale définitif. Il déménage et vit avec d'autres travailleurs saisonniers de nationalité espagnole, dans un squat situé dans une vieille maison abandonnée, faute de mieux. Il travaille peu et subvient difficilement à ses besoins élémentaires. Ses mauvaises conditions de santé et de logement l'empêchent de travailler beaucoup.

MANO En 2018, Mano et sa compagne deviennent parents. Le bébé vit avec sa mère dans l'appartement. Mano arrête de travailler et est présent au quotidien pour les premiers mois de son fils. En fin d'année, ses droits au chômage arrivent à terme et il fait une demande de RSA auprès de la MSA au mois de novembre. Après plusieurs mois passés sur son espace privé en ligne ou au téléphone à justifier de son choix de vie en camping-car avec une élection de domicile, à expliquer qu'il ne vit pas avec sa compagne et que celle-ci est

déclarée comme mère célibataire, une notification de refus d'ouvertures de droits est émise par la MSA car MANO ne dispose plus des conditions nécessaires au droit au séjour.

Entretemps, Mano a été opéré pour ses hernies et a du rester en arrêt de travail pendant 2 mois. Il a pu bénéficier des indemnités journalières durant son arrêt. Il a pu par la suite reprendre une activité à temps partiel et a trouvé au mois d'août un CDD de conducteur d'engins. Il aura passé 6 mois avec moins de 400€ par mois pour (sur)vivre et a du bénéficier du soutien du Secours Catholique et des Restaurants du Cœur. Il regrette simplement que l'information du droit au séjour ne soit arrivée qu'au bout de 7 mois après sa demande. Mano vit cette décision comme une forme d'injustice qui l'a poussé dans une forme de précarité inextricable.



Enrique a quitté son squat détruit et vit maintenant avec un collectif de gilets jaunes qui occupe une gare abandonnée. Il accompagne l'un de ses amis très malade à ses rendez-vous et dans le quotidien. Il est bénéficiaire du RSA depuis avril 2018.

Il part ponctuellement effectuer des travaux saisonniers dans la région lyonnaise. En juillet 2019, la CAF lui apprend qu'il ne peut plus bénéficier du RSA car il ne dispose plus du droit au séjour. Son temps de travail mensuel est insuffisant. Là encore, il s'étonne de n'avoir pas eu

cette information préalablement. Il continue de travailler mais ne trouve pas de contrat lui permettant de subvenir correctement à ses besoins. Enrique a adopté un mode de vie très précaire et Il ne sait plus s'il doit retourner en Espagne ou rester en France. Il bénéficie lui aussi du soutien des associations caritatives locales.

Pour ces deux situations, Nous avons pu accompagner ces deux travailleurs saisonniers européens dans les démarches d'accès aux droits et avons été l'intermédiaire entre eux et les institutions.

Leur maîtrise du français ne leur permet pas de se faire comprendre de manière efficace et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à effectuer. Nous les avons également orientés vers des organismes de formation proposant des actions de Français Langue Etrangère (FLE).

LE DROIT AU SEJOUR

Ce droit est complexe et fait appel à plusieurs réglementations et usages.

Il nécessite :

- Être en possession de documents d'identité
- Ne pas représenter une menace à l'ordre public
- Pouvoir travailler régulièrement pour ne pas « *devenir une charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale* » La CAF par exemple précise qu'il faut travailler au moins 60 heures par mois pendant au moins six mois pour pouvoir en bénéficier.
- Pour les prestations familiales inscrire ses enfants à l'école.

Il existe une multitude de critères d'appréciation du droit au séjour ce qui complexifie sa compréhension et son octroi.

Élection de domicile

Une salarié à Mi-temps coordonne et anime le dispositif élection de domicile . Un chargé de mission service civique y intervient en appui. C'est une porte d'entrée importante dans l'accueil que nous réalisons. Fin décembre 2019, **454 boîtes aux lettres** sont actives ce qui représente en tout 914 personnes bénéficiaires et ayant droits.

133 nouvelles boîtes aux lettre ont été créés en 2019. Elles concernent très majoritairement des personnes seules sans enfants à 89 %.

En parallèle, 151 personnes sont sorties du système domiciliation, la plupart parce qu'elles n'ont pas donné de contact au-delà du délai réglementaire de 3 mois.

Nous constatons donc aujourd'hui une évolution du public accueilli à travers ce dispositif. Il s'adresse à des personnes plutôt jeunes vivant souvent des travaux saisonniers. Leur implantation sur le territoire est souvent temporaire, ces saisonniers ont pour la plupart une poly activité liée à la saison et vivent dans une certaine forme d'instabilité au quotidien. Une grande partie d'entre eux vit dans des conditions de vie précaires dans des véhicules type camions ou camping cars en mauvais état. Ils subissent très souvent des difficultés d'accès aux fluides eau et /ou électricité. Ils sont souvent en rupture de droits sociaux, n'ont pas de compte en banque français. L'accès à la domiciliation permet par la suite de pouvoir affilier ou ré affilier ces personnes à un système de soins et des droits sociaux et par la même de réduire les risques sanitaires et sociaux. Nous avons ainsi constaté une part importante de non-recours aux droits parmi ces personnes.

Une réflexion est à mener collectivement avec les acteurs du territoire pour mieux répartir l'accueil des travailleurs saisonniers et leurs demandes de domiciliation. Le centre social ne pourra pas à lui seul représenter l'unique lieu d'accueil des personnes sans domicile stable du territoire Sud Gironde.

Accès aux droits sociaux / Lutte contre la précarité

Le service d'accès aux droits sociaux est piloté par l'assistante sociale Angéline Léao. Nous travaillons en étroite relation avec les grandes administrations et services sociaux existants Département de la Gironde, Caisses de retraite CPAM, hôpitaux... Depuis quelques années nous observons une montée en charge de familles ou personnes seules très précaires sans aucun droits sociaux. Les démarches concernant des orientations vers de l'aide alimentaire ont donc considérablement augmenté ces dernières années. Nous observons également de plus en plus de demandes d'accès aux droits sociaux des travailleurs saisonniers européens.

Le centre social assure également **une référence RSA (environ 115 personnes)** pour les allocataires domiciliés à l'ADAV 33 qui ont un mode de vie particulièrement itinérant.. Nous intervenons également en appui technique pour les personnes ou familles suivies par le droit commun.

Permanences sociales : 3 permanences sociales sont assurées en moyenne par l'assistante sociale. Les demandes sont très différentes et demandent une grande polyvalence d'intervention. Une centaine de permanences sociales ont été mises en place et assurées en 2019. Elles ont permis de recevoir environ 300 personnes ou familles.



St Pierre de Mons, Vers un projet collectif de résorption de l'habitat insalubre

Les clichés sont parfois trompeurs....

D'une berge de Garonne sous le soleil, paisible et lisse peut cacher parfois de violentes inondations et le risque de perdre tout ce qu'on possède en l'espace d'une journée.

Vivre en caravane à l'année n'est pas toujours un choix de vie idéal et peut être également subi et vécu comme une source de mal logement synonyme de précarité.

Ces clichés sont révélateurs d'une situation, celle d'un groupe familial de voyageurs qui vivent sur ces mêmes bords de Garonne depuis des décennies. La CDC Sud Gironde sous l'impulsion du Maire de La commune de St pierre de Mons et de son conseil Municipal, a construit un projet multi partenarial pour pouvoir reloger dignement ces 12 unités familiales. L'année 2019 a permis ainsi de finaliser le projet et caler ensemble les étapes de ce projet ambitieux qui comportera un relogement provisoire sur un terrain aux normes en proximité de leur Stationnement actuel.

Dans un deuxième temps un lotissement adapté sera construit pour reloger définitivement ce groupe familial. Les familles sont associés à ce projet et leur choix est pris en compte dans la définition des futurs logements. Notre association ADAV 33 en partenariat étroit avec le futur bailleur Aquitainis et le cabinet d'architecte CATHS sont déjà engagés dans ce futur relogement provisoire qui interviendra fin 2020.

Alors ensuite, il ne restera que des souvenirs et ces quelques clichés réalisés par le photographe Franck Morel et rassemblés sous forme de livre qui seront un support souvenir de la vie sur la route du Bas.



L'ACTIVITE 2019 / HABITATS

Prêts très sociaux caravane

La Caf Gironde a développé l'octroi en 2019 de prêts très sociaux pour l'achat de caravanes d'occasion pour des familles itinérantes très précaires. 14 prêts caravane ont été instruits par notre association en Sud Gironde. 1 groupe électrogène a été également accordé suite à un prêt sans intérêts de la CAF.

Accès au logement

Une famille a été accompagnée dans sa demande d'entrée en logement par l'intermédiaire du dispositif FSL. Nous observons une légère baisse des demandes de manière générale concernant l'accès au logement.

Habitat COLLECTIF

Le projet d'accompagnement locatif à Castres Gironde En partenariat avec Gironde habitat est un projet qui nous mobilise toujours autant. Un turn over important d'une partie des familles locataires nous contraint à effectuer davantage de suivis et d'accompagnement dans l'entrée dans les lieux. Pour autant la Résidence n'est pas dégradée et les accompagnements portent leurs fruits et permettent d'aider les familles à se déterminer dans leur parcours résidentiel. L'absence de solutions globales qui permettrait à chaque famille d'avoir une réponse en terme d'habitat est un frein important pour la bonne marche de la résidence la Belle étape. Nous espérons que des projets d'habitat adapté type terrain familial seront développés comme ils sont effectivement prévus par les collectivités en charge de ces dossiers.

Les projet de relogement des familles vivant en Bord de Garonne à St Pierre de Mons suit son cours. Un travail de repérage et de définition des besoins a été réalise en fin d'année 2019. les familles devraient être relogées provisoirement fin 2020.

Habitat Individuel / accession à la propriété

Notre association accompagne également des projets de réhabilitation ou de raccordement de terrains constructibles pour des familles en accession à la propriété. Ainsi en 2019 , nous avons pu soutenir le raccordement électrique d'une famille à Lamothe Landerron et la construction d'une toiture à Bieujac pour un jeune couple avec enfants.

Ces projets sont menés avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre qui nous met à disposition une avance financière. Cela nous permet de subventionner et prêter de l'argent aux familles ayant un projet d'installation ou d'amélioration de l'habitat.



L'ACTIVITE 2019/ L'Accès aux droits numériques

Toutes les études et rapports officiels sont unanimes pour rappeler que l'accès aux droits en France est souvent complexe et que, selon les estimations officielles des chercheurs en sciences sociales, 30 % de la population ne fait pas les démarches nécessaires pour y accéder.

Les évolutions des services publics vers une société du tout numérique où les actes administratifs sont entièrement dématérialisés creusent davantage ce fossé entre « ceux et celles qui savent » et tous les laissés pour compte qui n'arrivent pas à utiliser les ressources numériques, ou qui ne sont pas équipés de connexions internet ou de smartphones. La disparition des services publics type guichet entraîne inévitablement une perte des relations humaines et une forme de rigidification des procédures. Là où le contact humain permettait de remédier aux incompréhensions mutuelles, le numérique ne renvoie qu'à des démarches et des process à réaliser.

Dès lors, il y a nécessité aujourd'hui de remédier et de développer des offres de service adaptées aux personnes ou familles qui sont empêchées pour faire valoir leurs droits. Notre association mène cette réflexion déjà depuis plusieurs années et nous avons développé un projet d'accès aux droits par le numérique pour tous. Ce projet est mené au quotidien dans les locaux du centre social. La démarche est transversale et irrigue tous les professionnels du centre social, de l'accueil au service social.

Le démarche est évolutive et a pour objectifs de rendre plus autonome les personnes qui font appel à nos services. Même les personnes illettrées ou qui parleraient très mal le français peuvent réaliser partiellement leurs démarches. L'accès aux droits numériques est accompagné par un salarié de l'ADAV ou peut être entièrement autonome car nous disposons d'un accès internet type cyber café. C'est en tout cas pour notre projet social un enjeu d'importance puisqu'il évite le non recours aux droits et réduit de fait les risques de pauvreté.



Depuis 2017 avec plusieurs associations, personnalités, organisme de formations, élus, acteurs sociaux, nous animons **un collectif de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Sud Gironde.**

Plusieurs associations issues du collectif (Orfie, INSUP, ACLE et ADAV 33) ont déposé un appel, à projet dans l'objectif de mieux repérer les personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme et de pouvoir dans un deuxième temps mieux les orienter et réduire ces difficultés.

L'écriture collective du projet s'est donc mise en place dans l'année 2019 et le projet a trouvé des financements principalement grâce au soutien du Conseil régional, Du département de La Gironde et de la CAF Gironde.

Ces financements en 2020 nous permettront de développer ce projet collectif tout en continuant à animer sur le territoire Sud Gironde un projet de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en cherchant à fédérer de nouveaux acteurs et initiatives.



**Collectif de Lutte contre
l'Illettrisme et l'Illectronisme
en Sud Gironde**

Ainsi des actions de repérage et constitution d'un réseau de repéreurs seront mises en place et portées par ces 4 associations sur un territoire préalablement défini et partagé entre elles.

En 2020 L'ADAV 33 portera également en partenariat avec le CALS des permanences d'accès aux droits par le numérique

- à Verdélais en partenariat avec le CVLV,
- à Villandraut en partenariat avec Adichats
- à Bieujac en partenariat avec le café associatif et culturel la Maison
- à Toulonne en partenariat avec la Mairie et un réseau de Bénévoles.

RETOUR VERS LE COLLEGE?

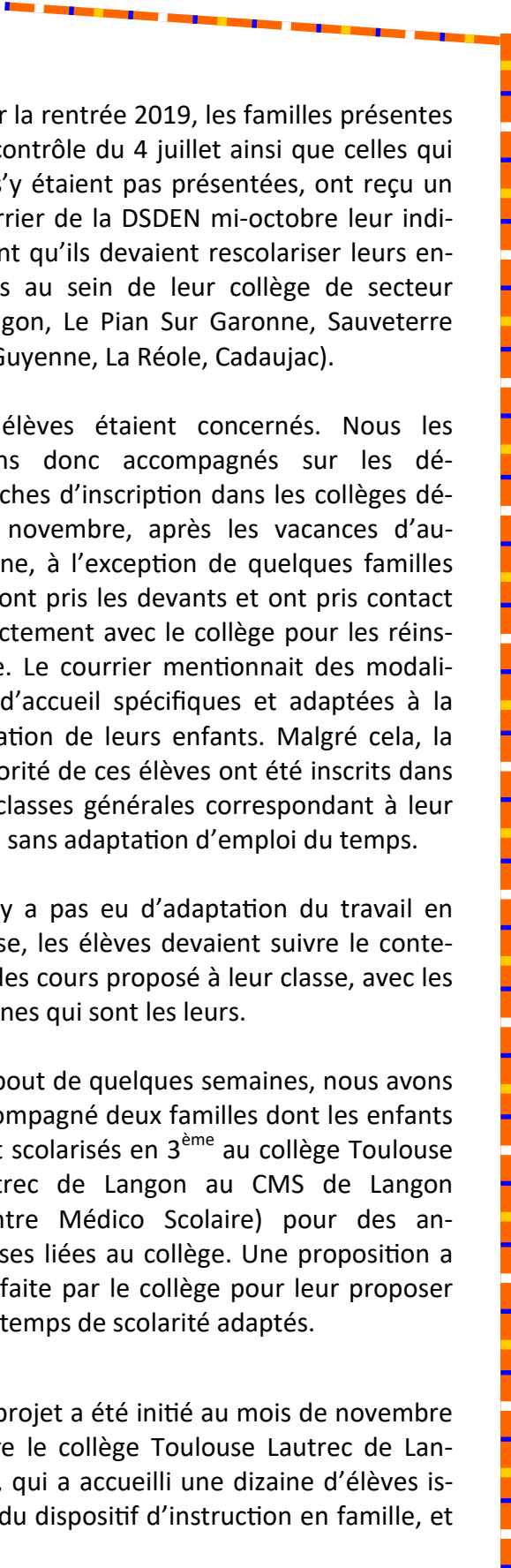
Depuis la rentrée scolaire 2018, la DSDEN (Direction des Services De l'Education Nationale) a appliqué plus strictement les conditions d'accès à l'inscription réglementée au CNED (Centre Nationale d'Enseignement à Distance), la limitant ainsi aux familles réellement itinérantes, qui ne peuvent scolariser de manière régulière leurs enfants au collège, de par leurs déplacements fréquents. La relation entre les familles des gens du voyages avec le collège sont complexes et beaucoup d'entre elles se tournent vers les cours par correspondance pour éviter que leurs enfants ne fréquentent le collège, souvent perçu comme un lieu d'acculturation et de violence.

De nombreuses familles des gens du voyage se déplaçant peu, ont alors fait le choix d'opter pour l'Instruction en Famille. Ce dispositif permet sur simple déclaration à la DSDEN et la Mairie de la commune de résidence de réaliser l'instruction des enfants sur le lieu de résidence. Les parents sont souvent en situation d'illettrisme et ne peuvent accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages. Ils peuvent donc acheter des supports pédagogiques au CNED. Chaque matière comprend des cours et 8 évaluations à renvoyer selon un échéancier à mettre en place par la famille. Les tarifs sont compris entre 370€ pour deux matières et 950€ pour l'ensemble des matières d'une année complète. En fonction des sommes, ils ont la possibilité de régler la facture en 5 ou 8 mensualités, sans frais, par prélèvement bancaire. De plus, les familles doivent choisir elles-mêmes le niveau de la classe des cours qu'ils vont acheter.

Nous parlons là d'élèves qui ne savent ni bien lire, ni bien écrire, et qui ne disposent pas de soutien particulier autre que l'environnement familial. Il existe un accompagnement au Collège Jules Ferry de Langon, mais ce créneau est réservé aux élèves ayant obtenu l'accord de la DSDEN. Les familles se dirigent donc vers des matières de niveau CE2, CM1 ou CM2. Malgré un niveau inférieur à celui auquel ils auraient été confrontés au collège, ces cours se révèlent d'une grande difficulté pour ces élèves, qui ne retireront pas grand-chose de cette année d'instruction.

Pour s'assurer du bon déroulement de ce dispositif, la DSDEN effectue deux contrôles de ces élèves dans l'année. Ils sont généralement convoqués dans un lycée et réalisent des évaluations écrites et orales, encadrés plusieurs enseignants. Un bilan doit alors être transmis à la famille indiquant la décision de la DSDEN quant au renouvellement de ce dispositif.

Toutes les familles que nous accompagnons ont reçu une injonction de rescolarisation, au vu du faible niveau de leurs enfants.



Pour la rentrée 2019, les familles présentes au contrôle du 4 juillet ainsi que celles qui ne s'y étaient pas présentées, ont reçu un courrier de la DSDEN mi-octobre leur indiquant qu'ils devaient rescolariser leurs enfants au sein de leur collège de secteur (Langon, Le Pian Sur Garonne, Sauveterre de Guyenne, La Réole, Cadaujac).

17 élèves étaient concernés. Nous les avons donc accompagnés sur les démarches d'inscription dans les collèges début novembre, après les vacances d'automne, à l'exception de quelques familles qui ont pris les devants et ont pris contact directement avec le collège pour les réinscrire. Le courrier mentionnait des modalités d'accueil spécifiques et adaptées à la situation de leurs enfants. Malgré cela, la majorité de ces élèves ont été inscrits dans les classes générales correspondant à leur âge, sans adaptation d'emploi du temps.

Il n'y a pas eu d'adaptation du travail en classe, les élèves devaient suivre le contenu des cours proposé à leur classe, avec les lacunes qui sont les leurs.

Au bout de quelques semaines, nous avons accompagné deux familles dont les enfants sont scolarisés en 3^{ème} au collège Toulouse Lautrec de Langon au CMS de Langon (Centre Médico Scolaire) pour des angoisses liées au collège. Une proposition a été faite par le collège pour leur proposer des temps de scolarité adaptés.

Un projet a été initié au mois de novembre entre le collège Toulouse Lautrec de Langon, qui a accueilli une dizaine d'élèves issus du dispositif d'instruction en famille, et

le centre social ADAV 33.

Des ateliers d'éducation à l'image ont été mis en place sur le temps de pause méridien tous les vendredis avec le soutien d'un intervenant de l'association RESAIDA, qui aborde les sujets du vivre ensemble et du bien-être et des problématiques de violence et de harcèlement auprès d'un public adolescent.

Ces ateliers étaient destinés initialement à ces élèves et d'autres, afin de favoriser la mixité au sein du groupe. Ce partenariat avait pour objectif de favoriser les échanges au sein du groupe, de donner envie de venir au collège et de valoriser le résultat d'un travail collectif avec la diffusion du court métrage réalisé lors de la fête du collège.

Le confinement allait stopper cette dynamique, qui s'est malgré tout avérée productive. L'action sera renouvelée sous une forme différente à la rentrée 2020.

Le collège du Pian sur Garonne a accueilli 4 élèves avec un emploi du temps aménagé. Cela a rassuré la famille et a permis aux élèves de venir régulièrement et de bénéficier de temps de travail individuels avec une assistante pédagogique.

Nous continuons de travailler en partenariat avec les collèges de secteur et la DSDEN pour que les élèves issus de ce dispositif puissent faire leur rentrée comme tous les autres collégiens et en continuant de prôner des adaptations nécessaires à leur niveau scolaire et favorisant une habitude progressive à un environnement qui leur est peu familier. Cela permet également de travailler auprès des familles qui, à petit pas, reviennent vers le collège.

Romain David

Actions Santé

Une étude sur la santé des gens du Voyage en Aquitaine

L'organisme nationale Santé Publique France, en partenariat avec l'ARS Nouvelle Aquitaine ont décidé de produire une enquête afin de mieux cerner les problématiques de santé du public gens du voyage et d'étudier également les déterminismes de santé publique en rapport avec l'environnement des familles.

Cette étude est menée avec un comité scientifique composé de chercheurs et d'épidémiologistes; la démarche est donc scientifique et a pour objectif de consulter un vaste panel de familles représentatives des différentes conditions de vie des familles gens du voyage en Nouvelle Aquitaine. Ainsi il est prévu de questionner les familles, adultes et enfants en allant à leur rencontre sur leurs lieux de vie à travers une organisation qui prendra en compte les différentes formes d'habitat, du terrain familial, à l'aire d'accueil, du stationnement précaire au logement.

L'étude, qui concerne 4 Départements de Nouvelle-Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Creuse et Gironde) interviendra à partir de novembre 2019 et devrait se terminer en avril 2020. La fin de réalisation de cette étude sera reporté en raison de la pandémie de Covid.

Notre association y participe, elle est concernée par 1000 entretiens sur les 2000 prévus en Nouvelle-Aquitaine. D'autres associations sur la Région Nouvelle Aquitaine mènent ce travail également sur leurs départements.



L'accès aux loisirs

J'ai repris depuis maintenant un an, un projet qui est mis en place en partenariat avec l'Espace Jeunes de Langon et la CDC du Sud Gironde depuis plusieurs années maintenant. L'objectif premier est d'amener des jeunes Gens du voyage à l'espace jeunes (centre de loisirs pour les adolescents) afin de favoriser la mixité sociale.

Les débuts ont été un peu fastidieux car je suis en contrat d'apprentissage donc présente de façon intermittente au centre social. Le projet s'est vraiment mis en place à l'été 2019 où j'ai pu commencer à emmener 2 enfants, ils ont tous les deux participé à chacune des activités proposées de façon assidue et volontaire. Pendant les vacances d'hiver, 4 enfants sont venus à l'Espace Jeunes, piscine, patinoire, activités sportives, tournoi de jeux vidéo, les jeunes ont beaucoup apprécié et me demandent de revenir.



A chaque période de vacances, je prépare pour chaque jeune un livret où se trouvent les horaires de transport, les activités et le nécessaire pour la journée, je réalise ce livret sous forme de pictogramme afin que chacun puisse s'y retrouver. Depuis les dernières vacances, deux jeunes en plus souhaitent s'inscrire. Ce partenariat est important pour les jeunes,

mais également pour moi, en effet, grâce à cela j'ai pu créer un lien de confiance avec les jeunes mais également avec les familles.



Le travail de liaison et de mise en confiance des familles est un préalable indispensable à la réussite de ce projet.

Mon implication dans l'équipe de l'espace jeunes est aussi un gage de réussite et de prise en compte de jeunes qu'il est nécessaire chercher sur leurs lieux de vie et de stationnement pour créer de bonnes conditions de prise en charge. Le lien avec l'école et la scolarité peut également se travailler à partir de l'accès aux loisirs éducatifs.

Léglise Léa
Apprentie Educateur Spécialisé

Le partenariat avec la CDC Sud Gironde



Depuis 2010 les actions loisirs en direction des jeunes gens du voyage font l'objet d'un partenariat étroit entre le centre social de l'ADAV et la CDC Sud Gironde.

Ce projet d'accès aux loisirs est donc inscrit dans la durée et il permet de travailler sur le long terme avec les familles présentes sur le territoire. Une convention triennale a été signée à nouveau entre la CDC Sud Gironde et l'ADAV. Elle permet à la CDC de disposer d'un personnel mis à disposition par l'ADAV de formation éducateur spécia-



PERSPECTIVES 2020

- Mettre en œuvre le projet mieux repérer les publics illettrés en sud Gironde en partenariat avec le collectif CISG
- Proposer des permanences illettrisme sur la CDC du Sud Gironde en partenariat avec le CALS Sud Gironde (CVLV, la Maison et Adichats)
- Mettre en œuvre le relogement des familles stationnant en bord de Garonne à L'Aubarède St pierre de Mons
- Accompagner les enfants à la (re)scolarisation en partenariat avec les collèges de secteur et plus particulièrement le collège Toulouse Lautrec de Langon
- Faire vivre le nouveau projet de centre social dans les locaux de Toulonne

Rapport d'activités rédigé en 2020

Comité de rédaction du rapport d'activités

Hélène Beaupère, Fabrice Lantoine, Christophe Carreno, Angelina Leao, Romain David, Alain Llonin, Margaux Bocquet, Léa Légise